

Avant-projet de loi d'orientation pour l'aménagement durable du territoire

SOMMAIRE	
	Page
Avis adopté par le Conseil économique et social au cours de sa séance du 9 juillet 1998	1
I. ANALYSE GÉNÉRALE	2
1. Contexte général : contexte socio-économique	2
2. Des enjeux élargis, spatiaux et des territoires impliqués	3
3. Des enjeux qui se font jour	3
4. Mission d'Etat, responsabilité d'Etat, une mission d'Etat d'impulsion et de régulation	4
5. L'implication de la France et de l'Etat	4
II. ANALYSE DES ARTICLES DE L'AVANT-PROJET DE LOI	10
III. CONCLUSIONS	17
IV. ANNEXES	17
V. BIBLIOTHÈQUE DE RÉFÉRENCE	18

Type de saisine : Saisine gouvernementale

Type de texte : Avis

Adopté le : 08/07/1998

Mandature : 1994-1999

Rapporteur :

Bury Jean-Claude

[Télécharger le texte](#)

PRÉSENTATION

La politique française d'aménagement du territoire arrive à un tournant. Le Gouvernement se propose de réviser la loi existante, en opérant un rééquilibrage entre espaces urbains et espaces ruraux et en introduisant la notion de développement durable. Le Conseil économique et social émet un avis sur l'avant-projet de loi qui lui a été soumis.

Descripteur Eurovoc :

développement durable, aménagement du territoire, habitat rural, habitat urbain, développement régional, France